

Direction de l'Environnement

Monsieur Jean-François LATASTE
Délégué Départemental de l'Association Française
de Développement des Véloroutes et Voies Vertes
Délégation des Landes
11 rue Alain Michèle
40000 MONT-DE-MARSAN

Réf. : SSS/IM - D201306263

Dossier suivi par :
Sylvie SAINT-SEVIN
Service Randonnées
Poste 87.26

Le 4 JUIL. 2013

Objet : Consultation Voie Verte de l'Adour.

Monsieur,

Dans le cadre de la consultation locale pour l'aménagement d'une Véloroute Voie Verte latéralement à la RD 74, vous m'avez adressé un courrier le 22 avril dernier, dans lequel vous me faites part d'une remarque sur le tracé de cette voie cyclable.

Actuellement, le projet se termine à l'Est, au niveau du giratoire qui mène à URT. A partir de ce giratoire, le tracé de l'Eurovélo N°3 se poursuit le long de la RD12 puis emprunte une petite route le long de l'Adour.

Vous proposez de prolonger le projet de 750m, en l'occurrence d'inclure la partie du tracé située sur la RD12 entre le giratoire qui mène à Urt et la petite route qui longe l'Adour, afin de permettre de rejoindre Sainte-Marie-de-Gosse et au-delà Horgave puis le pont de la RD817.

Je vous informe que cette proposition va être intégrée au bilan de la concertation locale et que votre remarque sera prise en compte lors de la constitution du dossier d'enquête publique.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Pour le Président du Conseil Général et par délégation,
La Directrice de l'Environnement,
Frédérique LEMONT

Copie à l'attention :

- **Cabinet d'études ETEN Environnement**
- **Pays Paysages**
- **M. Lionel CAUSSE, Président de la Commission Environnement, Conseiller Général du canton de Saint-Martin-de-Seignanx**